

ALPES

Alliance pour l'emploi et la solidarité



Maison de l'Emploi, Mission Locale et PLIE Métropole Nord-Ouest

Siège : 48 avenue du Parc – 59130 Lambersart

Projet associatif

Éditorial du Président

Au regard des principales mesures de la Loi pour le Plein Emploi, votée le 18 décembre 2023, il est essentiel, à mon sens, de réaffirmer le rôle des outils territoriaux que sont la Mission Locale, le PLIE et la Maison de l'Emploi.

Ce projet associatif en est l'illustration et formalise notre ambition commune : faciliter l'insertion et l'autonomie des publics sur notre territoire.

En effet, ce projet réaffirme les valeurs qui fondent l'action quotidienne des professionnels qui font vivre les 3 outils d'insertion portés par notre association.

Agir dans la proximité, au plus près des habitants et des entreprises, c'est ce qui guide notre action.

Notre territoire est diversifié, à la fois urbain et rural, et nos offres de services doivent s'adresser à tous, et notamment aux publics les plus fragiles, pour permettre une insertion durable à travers un accompagnement global prenant en compte les dimensions humaines placées au cœur de nos engagements : la solidarité, la justice sociale et l'accès aux droits, la citoyenneté, la prévention et la lutte systémique contre les discriminations.

Élaboré à partir d'une méthode participative, ce projet associatif fédère les différentes parties prenantes autour d'un projet commun. Enrichi par les contributions de tous, il doit permettre de diffuser largement les missions de l'association ALPES, son savoir-faire en matière d'insertion, d'accès à la formation, à l'emploi, et son rôle en tant qu'acteur territorial.

Ce projet associatif exprime les principes fondamentaux de notre association dans sa façon d'exercer son cœur de métier.

Notre projet associatif est le fruit d'une large concertation

L'écriture du projet associatif résulte de plusieurs phases de concertation. Elles ont permis d'associer une grande diversité de personnes impliquées dans la mise en œuvre des services offerts aux publics et aux employeurs. Des temps de travail collectifs et des entretiens ont permis de recueillir les éléments saillants de l'identité d'ALPES, ses valeurs et ses principes d'action. Les contributions ont également laissé apparaître des enjeux et des axes de travail pour l'avenir. Les temps de concertation ont mobilisé les Élus du Conseil d'Administration, les usagers, jeunes comme adultes, les employeurs, les collaborateurs d'ALPES et les partenaires, associatifs et institutionnels (Etat et Collectivités).

Notre identité

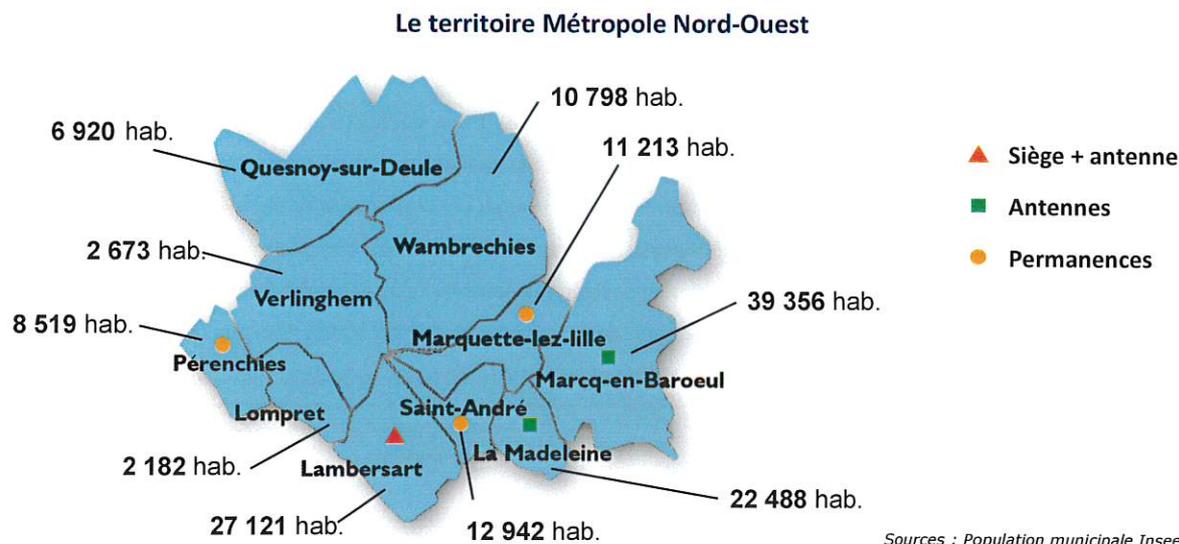
Trois outils, une vocation

Notre nom, Alliance Pour l'Emploi et la Solidarité, traduit bien notre vocation : agir pour l'emploi, dans la solidarité pour les publics et avec les acteurs du territoire. La genèse de nos missions se lit dans notre histoire. L'association ALPES est née en 2002 pour porter l'activité du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du territoire du SIVOM Alliance Nord-Ouest et des communes de Marcq-en-Barœul et de La Madeleine. La volonté de créer des synergies territoriales sur le champ de l'insertion et de l'emploi se traduit dès 2005, à la demande des Élus, par le portage de la Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest. Ces rapprochements permettent ainsi de constituer une réponse innovante à la problématique de l'emploi et de faire alliance pour bien coordonner les politiques. En 2010, l'intégration des outils intercommunaux d'insertion et d'accès à l'emploi se poursuit avec l'absorption de l'association pilotant l'activité de la Mission Locale. Afin d'assurer la cohérence et l'optimisation des outils et des moyens consacrés à l'emploi sur le territoire, les administrateurs des deux associations prennent la décision de fusionner les deux entités. Dorénavant, l'association ALPES articule trois offres de services complémentaires à destination des jeunes, des adultes, mais également des employeurs :

- L'offre de services **Mission Locale (ML)**, destinée aux 16-25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap), a pour objectif d'accompagner les jeunes afin de favoriser leur autonomie et leur insertion sociale et professionnelle en proposant un accompagnement personnalisé.
- L'offre de services **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)**, destinée aux adultes (au-delà de 25 ans) en difficulté d'insertion socioprofessionnelle (DELD, TH, allocataires du RSA, Séniors...), a pour objectif de proposer un accompagnement renforcé permettant de travailler différentes dimensions du parcours individuel (confiance en soi, orientation, insertion, formation, accès à l'emploi...).
- L'offre de services **Maison de l'Emploi (MDE)** favorise la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire Métropole Nord-Ouest, en partenariat avec les entreprises locales et les acteurs de l'emploi. La Maison de l'Emploi est l'outil spécifique destiné aux employeurs.

Un territoire de 10 communes

L'intervention d'ALPES couvre le territoire du SIVOM Alliance Nord-Ouest (8 communes) et les communes de La Madeleine et de Lambersart, soit 144 212 habitants.

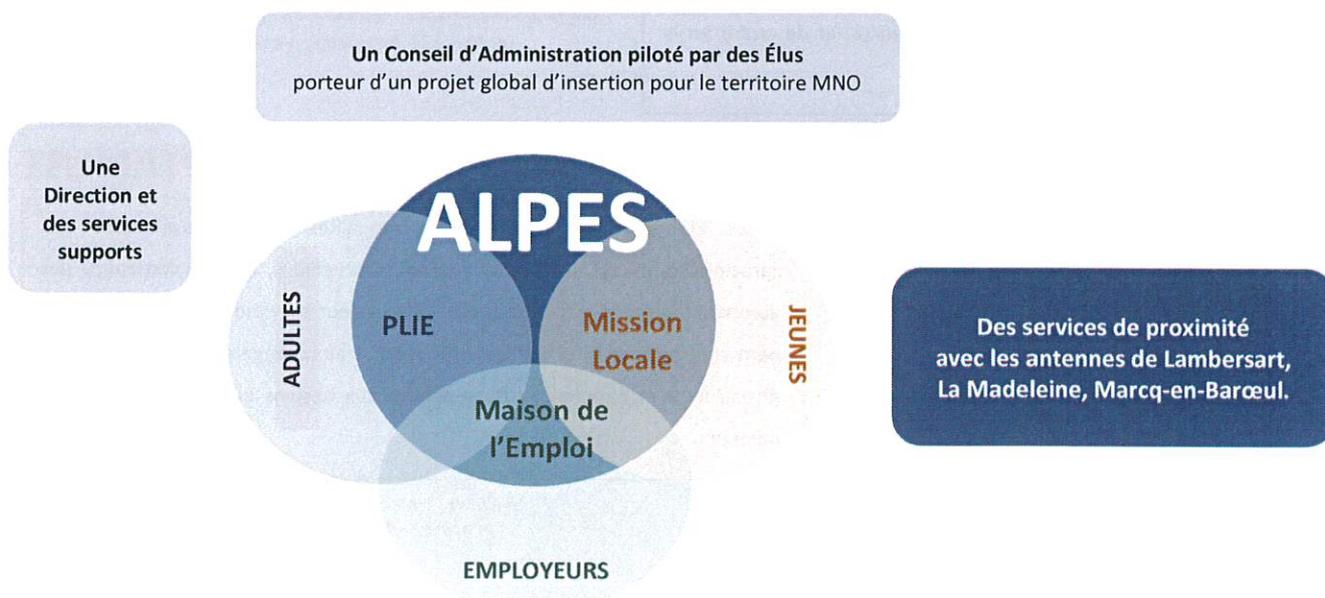


Une organisation au service des jeunes et des adultes, en lien étroit avec les employeurs

Les offres de services de l'association ALPES permettent d'offrir aux publics et au territoire **une approche cohérente et complémentaire**. Les trois outils que sont le PLIE, la Maison de l'Emploi et la Mission Locale forment un tout et sont complémentaires en termes de services délivrés aux personnes et aux employeurs. ALPES met en œuvre des politiques publiques d'échelle nationale, régionale, départementale et locale, notamment en développant des projets à son initiative.

L'association compte aujourd'hui une cinquantaine de salariés répartis sur le siège, les différentes antennes et les permanences. **Nous sommes organisés autour de plusieurs pôles, qui structurent notre activité** (cf. organigramme en annexe).

ALPES : un outil intégré au service des publics et des employeurs



Nos valeurs

Ces valeurs fédèrent et animent les professionnels qui œuvrent à la déclinaison opérationnelle du projet associatif.

ENGAGEMENT

L'engagement, qui découle directement de la philosophie portée par Bertrand SCHWARTZ, occupe une place centrale dans notre approche. Notre mission est de **proposer au niveau local des opportunités concrètes pour les publics** et de **faire valoir leurs compétences**. Notre rôle ne se réduit pas à la délivrance d'une offre de services. Il repose sur **un engagement actif** envers les personnes que nous accompagnons et les employeurs que nous conseillons. En tant qu'acteurs de l'inclusion socioprofessionnelle, nous valorisons **la notion de responsabilité sociale** et nous œuvrons, de manière volontariste, à la prévention et la lutte systémique contre toutes les formes de discriminations. Notre travail contribue à la construction d'une société plus inclusive.

« Si on devait le dire en un seul mot, notre devise c'est : nous ne laissons personne au bord de la route ». Élu d'ALPES



PROFESSIONNALISME

Le professionnalisme des équipes d'ALPES se manifeste à travers un **suivi personnalisé, des conseils éclairés, et le respect des personnes**. Il se manifeste dans le **fonctionnement au quotidien par des process traduisant des engagements** en termes de qualité de service. Cette approche professionnelle est la clé pour garantir la levée des freins et l'épanouissement professionnel de ceux qu'elles accompagnent.

« ALPES c'est avant tout une équipe de professionnels aguerris, compétents, formés ». Financier

ECOUTE

Nous sommes à l'écoute des personnes dans leur cheminement et dans leur évolution. Nous accueillons positivement leur parole et leur projet (quel qu'il soit), dans un esprit d'ouverture. Cette approche dans notre action permet de reconnaître le droit à l'erreur, le droit de recommencer, et de **croire en la possibilité de se réaliser, pour tous**.

« C'est valorisant de venir à la Mission Locale : tu te rends compte des choses que tu sais faire. Ça peut être un boost de confiance en soi ». Jeune accompagnée



ADAPTABILITE

Notre approche est flexible. Nos modalités d'action s'adaptent aux caractéristiques des personnes que nous accueillons, afin de **construire des accompagnements « sur mesure »**. Cette valeur est essentielle, car elle nous permet de nous adapter de façon très réactive aux changements de contexte au niveau local et national, et de répondre aux besoins qui émergent lors des parcours.

« Ici, on prend ce qu'il y a en marge, pas que l'emploi : si on a un problème psy on voit un psy... ». Adulte PLIE

Nos principes de fonctionnement

11 principes de fonctionnement se retrouvent dans nos valeurs et se traduisent de façon concrète.

Engagement

Un acteur de proximité : avec nos antennes et nos permanences chez nos partenaires, nous sommes présents localement et allons à la rencontre des publics. La démarche « d'Aller Vers » est essentielle.

« Ils connaissent le territoire, le type de population qu'il y a dans chaque commune qui relève de leur périmètre. Donc, il y a une proximité qui est importante et qui perdure ». Employeur

Un partenariat qui repose sur la complémentarité : nous mobilisons les compétences de nos partenaires pour offrir un accompagnement global à nos publics.

Réactivité : nous sommes capables de répondre rapidement aux besoins des personnes et des entreprises pour maximiser l'efficacité de l'accompagnement.

« Ils sont hyper disponibles, réactifs, ils reviennent vers nous, il y a un suivi. Dès qu'ils proposent un candidat, ils ont un suivi, c'est un vrai accompagnement avec les jeunes. Ils ont bien compris la situation, les profils qu'on recherche ». Employeur

Professionalisme

Des process formalisés pour garantir l'équité et la qualité du service : la mise en place de modes de fonctionnement pérennes se concrétise aujourd'hui dans la démarche de labellisation de la Mission Locale.

« Le professionnalisme des équipes c'est que le service ne repose pas que sur des personnes et leurs qualités, c'est aussi une organisation et des procédures ». Élu

Une équipe performante : des profils de conseillers diversifiés pour un accompagnement de qualité et des résultats avérés conformes à nos engagements concernant la mise en œuvre des politiques publiques.

« C'est une Mission Locale qui remplit ses objectifs de manière à avoir tous les voyants dans le vert : d'autres le font moins. MNO a une équipe performante, motivée, professionnelle, investie, bien pilotée ». Partenaire institutionnel

Une éthique professionnelle : nous nous devons d'agir avec intégrité, respect et éthique dans toutes les interactions avec les publics et les partenaires.

Ecoute

Accessibilité : nous assurons un accueil ouvert à tous, sans discrimination, et garantissons l'accessibilité de nos locaux et de nos services.

Approche globale : nous prenons en compte les différentes dimensions de la vie de la personne pour faciliter son insertion professionnelle. Cette approche se traduit, le cas échéant, par des actions relatives à l'accès aux soins, à des ressources financières, à des actions facilitant la mobilité, l'accès au logement....

« Ils sont la première porte d'entrée. La Mission Locale est là avec le psychologue, l'infirmier, l'accueil d'urgence. L'accueil a une vocation sociale mais inclut la trajectoire professionnelle.... On ne peut pas dissocier le social et le professionnel, il y a un gros travail sur la santé, la mobilité, la levée des freins ».

Partenaire institutionnel

Adaptabilité

Une approche individualisée : nous proposons et coconstruisons un accompagnement adapté aux besoins, aux aspirations et aux situations de chaque personne.

« Ici l'approche est totalement différente. On n'est pas borné, on est écouté, on n'est pas une statistique désagréable, il y a une approche humaine qui est intéressante ». Adulte PLIE

Faire avec : le diagnostic et la mise en œuvre des parcours se construisent avec les publics. Les équipes valorisent la capacité d'agir des personnes.

Une amélioration continue : nous sommes en veille constante sur les évolutions du contexte social et économique pour maintenir la pertinence des services proposés.

« Les ML doivent jouer un rôle plus important dans la prescription de formations. C'est un enjeu pour nous, tant pour les formations qualifiantes que pour les SIEG ». Partenaire institutionnel

Notre territoire et nos publics

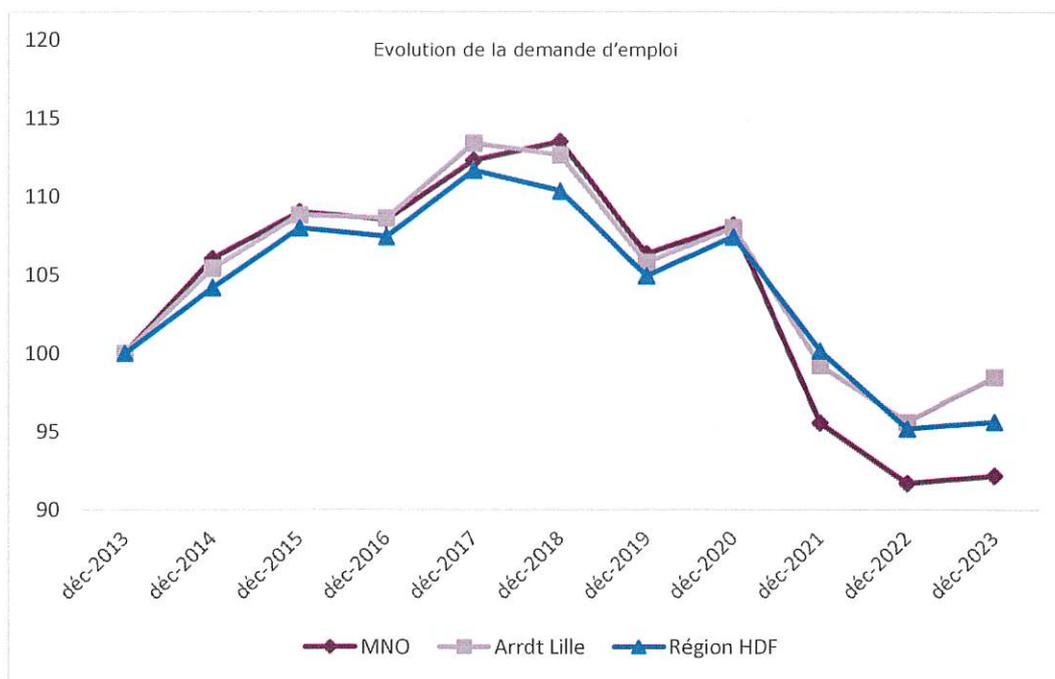
Un territoire rurbain

Au sein de la Métropole Européenne de Lille, le périmètre d'intervention d'ALPES se situe en périphérie de la ville de Lille. À une dimension urbaine s'ajoutent des communes plus rurales. Avec plus de 144 000 habitants à ce jour, les 10 communes d'intervention de la structure connaissent une croissance démographique modérée (+ 1,1% entre 2014 et 2020). La part des jeunes de 15 à 29 ans tend à baisser depuis 2014. Elle s'établit selon le recensement de 2020 à 17,9% contre 18,8% de la population totale en 2014.

Un territoire dynamique mais qui comporte des fragilités

Le territoire Métropole Nord-Ouest bénéficie de la dynamique de la Métropole Européenne de Lille, même si les problématiques de mobilité peuvent entacher celle-ci.

Données sur la demande d'emploi :



La demande d'emploi décembre 2013 à décembre 2023. Sources : Compétences et Emplois - février 2024

Entre décembre 2013 et décembre 2023, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C a diminué dans l'arrondissement de Lille : **-1,5% soit -1 720 demandeurs d'emploi**.

Après avoir enregistré une hausse régulière du chômage entre 2013 et 2017 (**+14 951, soit +13,4%**), puis pendant la crise du Covid (**+2 458, soit +2,1%**), l'arrondissement de Lille a vu son nombre de demandeurs d'emploi significativement diminuer entre décembre 2020 et décembre 2022 (**-13 888, soit -11,5%**). Les rythmes de progression observés dans l'arrondissement de Lille, la région et la zone d'emploi de Lille sont assez proches.

Néanmoins, depuis 2022 et jusqu'à fin décembre 2023, on observe une stabilisation de la demande d'emploi sur le territoire MNO alors qu'elle augmente dans l'arrondissement de Lille.

Les jeunes ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation représentent 12,2% des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Par ailleurs, en 2020, on compte 4 374 familles monoparentales sur le territoire.

Deux quartiers relèvent de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville : la Briqueterie sur la commune de Marcq-en-Barœul et le Pacot-Vandracq sur la commune de Lambersart. Tous deux concentrent par définition une pauvreté importante (le taux de pauvreté est de 46% à la Briqueterie et de 39% au Pacot-Vandracq). À eux seuls, ces quartiers comptent plus de 2 500 habitants, dont près de 40% de jeunes de moins de 25 ans (*Source : Observatoire des 91 Quartiers Prioritaires du Nord – Juin 2023*).

D'un point de vue plus qualitatif, même si le territoire présente de multiples opportunités d'accès à l'emploi pour les habitants, les professionnels de l'insertion font état de nombreuses difficultés pour les publics. Les problématiques de mobilité sont soulignées malgré la densité urbaine et les réseaux existants. Les questions relatives au logement apparaissent également comme de plus en plus difficiles. Le marché pour accéder à un logement est de plus en plus tendu et les logements sont de plus en plus onéreux. Comme sur de nombreux territoires, les problématiques de santé, et notamment celles liées à la fragilité psychologique des personnes, sont de plus en plus fortes, notamment après la phase de confinement liée au COVID.

Les difficultés peuvent s'avérer différentes selon le lieu d'habitation (commune urbaine ou rurale notamment) et les réponses à apporter sont donc variées en fonction des attentes et besoins des publics.

Les offres de services déployées par ALPES sont très sollicitées

Plusieurs dispositifs mobilisables pour répondre à la diversité des besoins

ALPES initie, développe et met en œuvre les dispositifs nécessaires pour accompagner et soutenir l'insertion des personnes en portant **une exigence de justice sociale. Personne n'est laissé au bord du chemin.** Pour cela, elle mobilise tous les partenaires nécessaires afin de permettre aux personnes accompagnées de s'épanouir comme actrices de leur insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Une attention particulière est apportée aux personnes (jeunes et adultes) en situation de handicap.

Afin de proposer des accompagnements complets, ALPES agit sur une large palette :

- **Sociale**, pour faciliter la mobilité des publics, leur accès aux droits, à la santé, aux modes de garde des enfants, au logement, à la culture, au sport, ...
- **Citoyenne**, pour faciliter la participation et l'insertion dans la vie des territoires.
- **Professionnelle**, afin d'élargir les horizons, faciliter la découverte des métiers, développer l'accès aux compétences et à la formation, faciliter l'accès à l'emploi.

Pour nos 3 dispositifs, les données ci-dessous représentent la moyenne calculée sur les 3 dernières années (2021, 2022 et 2023)

Sources : SI I-Milo - SI Viesion - Tableaux de bord MDE MNO

La ML



La Mission Locale MNO a été en contact avec 3 600 jeunes en moyenne/an. Chaque année, 1 800 jeunes ont été accompagnés dans le cadre d'entretiens (dont 700 nouvelles inscriptions), 900 jeunes ont signé 1 700 contrats de travail et 460 jeunes ont réalisé 600 étapes de formation.

Les jeunes accompagnés ont un profil diversifié. Si près d'un tiers de ces jeunes est titulaire du baccalauréat, ils sont près de la moitié à n'avoir aucun diplôme.

Parmi les jeunes accompagnés, les mineurs (7%) comme les plus de 25 ans (5%) sont minoritaires, la tranche d'âge la plus représentée

ayant de 18 à 21 ans (50%). Près de 6% des jeunes suivis sont en situation de handicap (RQTH).

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement répondant à la diversité de leurs besoins. Ainsi, près d'un tiers des propositions qui leur ont été faites porte sur la thématique emploi et près de 40% concernent l'insertion sociale (santé, logement, mobilité, ressources, justice...).

Le PLIE



Le PLIE MNO a compté 471 participants en parcours en moyenne/an. Le profil des participants traduit bien la vocation d'accompagnement renforcé du PLIE. 3 participants sur 4 sont allocataires du RSA, près d'un tiers sont des séniors (+50 ans), 8% sont TH, et les deux tiers ont un niveau inférieur ou égal au CAP. Les participants bénéficient d'étapes de parcours adaptées à leurs besoins permettant d'acquérir des compétences et d'améliorer leur employabilité. Parmi ces étapes, figurent des périodes d'immersion en entreprise, des prestations relatives au développement personnel, des actions de formation, des contrats de travail. Plus de la moitié des étapes mobilisées sont des parcours emploi et un tiers sont des prestations de remobilisation.

La moitié des sorties du PLIE sont des sorties positives, c'est-à-dire en emploi durable ou en formation qualifiante validée.

La MDE



La Maison de l'Emploi MNO participe au développement de l'anticipation des mutations économiques.

Elle collabore à des groupes de travail sur divers thèmes tels que la "gestion des âges dans l'entreprise", "l'évolution des métiers et des compétences à l'horizon 2030", les "métiers de la transition écologique"...

Elle développe et coordonne des actions locales ou métropolitaines de soutien et de développement en faveur de l'emploi. Pour cela, elle organise chaque année :

- Les "Décroche Ton Job ou ta Formation" (6) : les thématiques (Intérim / IAE) et les secteurs d'activité (Animation, Logistique, Restauration...) varient. Les événements se déroulent dans les locaux de la Maison de l'Emploi à Lambersart ou sont parfois délocalisés au sein d'une ville du territoire MNO. Environ 70 exposants mobilisés – 460 participants – 560 entretiens réalisés
- Les "Mardis de la Création d'entreprise" (6) : La Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest est un espace Ressources de la Fabrique à Entreprendre de la MEL ; elle propose ainsi un service d'accueil, d'information et d'orientation vers le réseau de la création et met en place des animations. Chaque événement est organisé en concertation avec les partenaires de la création (40 participants)
- Le Salon "Les Clés de l'Emploi" co-organisé avec la ville de Marquette-Lez-Lille (Salle du Forum à Marquette-Lez-Lille) : 150 exposants dont 100 employeurs (2 salles dont 1 salle dédiée à l'information, l'orientation et la formation et 1 autre dédiée au recrutement avec 8 "villages sectoriels", 1 "village de la création d'entreprise" et 15 démonstrations toute la journée) : 1 600 visiteurs
- Le Forum de l'Alternance co-organisé avec la Ville de La Madeleine : 60 exposants dont 30 employeurs, 480 visiteurs

La Maison de l'Emploi réalise la promotion de la Clause d'Insertion dans les Marchés Publics ainsi que des aides à l'embauche (Alternance, Contrats Aidés...) auprès des employeurs. Elle recense également les forums métropolitains.

Grâce à ses multiples partenariats, la MDE est présente sur de nombreux événements métropolitains (Human Day, Salon Jeunes d'Avenir...) et participe à des événements organisés par les communes du territoire pour accompagner les employeurs.

Elle organise, dans le cadre d'une expérimentation menée par l'association Compétences et Emplois, un forum emploi à destination d'un public cible (Ex : Job Dating Séniors à Wambrechies : 35 exposants, 224 visiteurs).

ALPES intervient en forte proximité des publics et en lien étroit avec ses partenaires sur les territoires.

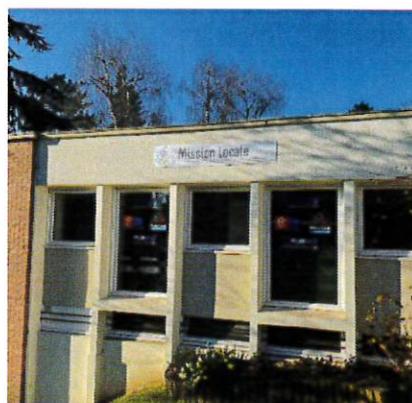
Les antennes de Lambersart, La Madeleine et Marcq-en-Barœul, ainsi que les permanences permettent d'assurer un accueil de proximité.



Siège et antenne Lambersart
48 av. du Parc



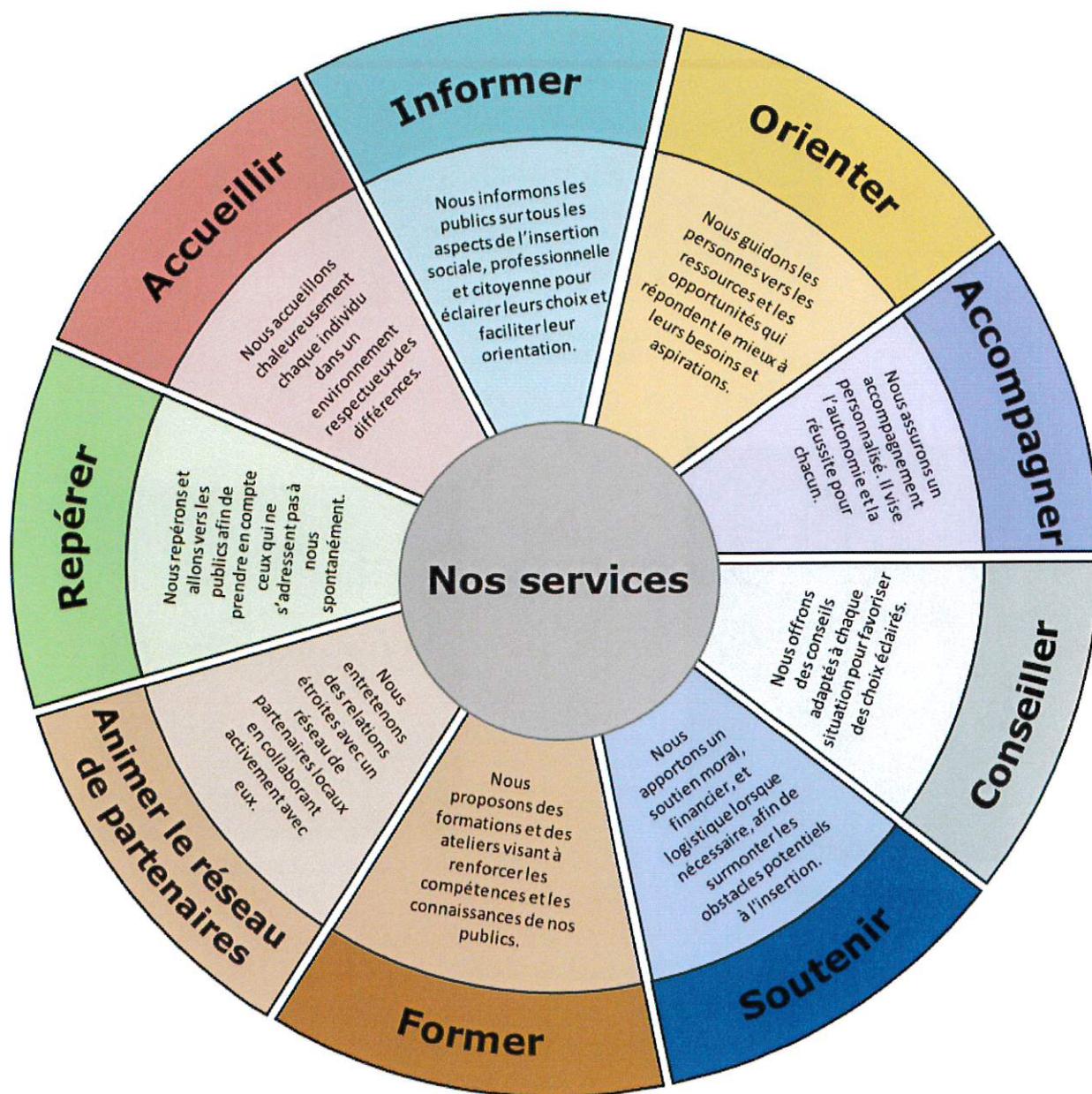
Antenne La Madeleine
4 rue du Moulin



Antenne Marcq-en-Barœul
111 avenue Foch

Notre cœur de métier : construire des parcours personnalisés vers l'insertion sociale et professionnelle

ALPES a pour mission d'accompagner les habitants du territoire Métropole Nord-Ouest vers l'insertion professionnelle. Cette finalité implique un travail sur l'autonomie des publics : tant sur le plan social que sur celui de la citoyenneté. Dans cette perspective, ALPES construit avec les publics des parcours individualisés. Chaque étape concourt à leur autonomie et à leur émancipation :



1. Repérer et aller vers : en tant qu'acteur de référence dans l'accompagnement des jeunes et des adultes, notamment en difficulté, ALPES a pour vocation de **repérer et aller vers** les publics afin de les accompagner dans leur parcours d'insertion. Le repérage consiste à développer de nouveaux modes d'action en direction des publics qui ne fréquentent pas spontanément les lieux d'accueil.

2. Accueillir : ALPES propose un **accueil inconditionnel** à tous les publics. L'accueil de proximité est au cœur de la mission d'ALPES, qui fonde son action sur un réseau et un ancrage territorial fort. ALPES compte 3 points d'accueil permanents. Afin de nous adapter à tous les publics, des parcours sur mesure sont proposés dès le premier rendez-vous. Les modalités d'accueil sont adaptées aux besoins de chaque personne. Des permanences peuvent également être organisées dans les communes non couvertes par un lieu d'accueil.

3. Informer : ALPES concourt à la bonne information des publics qui s'adressent à elle. L'information délivrée concerne tous les aspects de l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne. Cette information contribue à éclairer les choix des publics et à faciliter leur orientation.

4. Orienter : la capacité à orienter les publics implique la réalisation en premier lieu d'un **diagnostic partagé** des besoins de la personne accompagnée. Ce premier pas permet d'accueillir les publics pour les informer sur les dispositifs existants en matière d'insertion professionnelle et les réorienter le cas échéant. Le processus de diagnostic permet de construire des **parcours individualisés** reposant sur la capacité d'écoute active et de valorisation des projets portés par les publics.

5. Accompagner : l'accompagnement doit permettre de redonner du sens à chaque étape du parcours, en développant une relation de **confiance mutuelle** entre les professionnels et les personnes. L'accompagnement permet d'aborder toutes les dimensions des projets des publics, dans une **perspective globale d'accès à l'autonomie**. Il peut s'agir d'un accompagnement **vers l'emploi ou dans l'emploi**. Au quotidien, l'accompagnement repose sur une **grande disponibilité des professionnels**, qui adaptent l'intensité des contacts et des rencontres aux besoins de chacun.

6. Conseiller : les professionnels d'ALPES développent une pratique et une posture de « conseil ». Celle-ci permet aux publics accompagnés de faire leurs propres choix à partir des informations délivrées par le conseiller.

7. Soutenir : l'accompagnement mis en place s'inscrit dans la durée et se traduit par la mise en place de différents appuis et aides pour répondre aux besoins de la personne, y compris sur le plan financier. La relation humaine entre les conseillers et les publics incarne ce soutien.

8. Former : ALPES contribue au développement des compétences des publics accompagnés. La mise en place d'ateliers internes, la construction de parcours d'accès à la formation et la mobilisation des offres de formations existantes font partie des appuis proposés aux publics.

9. Animer le réseau de partenaires sur ses champs de compétences : l'expertise de l'équipe de professionnels d'ALPES est reconnue dans le champ de l'insertion, de la formation et de l'accès à l'emploi. Elle articule les différentes solutions présentes sur le territoire afin de répondre aux besoins multidimensionnels des publics qu'elle accompagne. Du fait de sa connaissance fine des publics, elle forge des partenariats ciblés afin de faire évoluer ses actions. Ces partenariats sont équilibrés et respectent le champ de compétences et le cœur de métier des partenaires du territoire.

Notre ambition

Notre projet s'inscrit dans la durée. Afin de mieux répondre aux besoins des personnes qui souhaitent être accompagnées, nous nous fixons plusieurs grandes orientations. Celles-ci guideront nos actions et feront l'objet d'évaluations partagées régulières afin de mesurer le chemin accompli, et de nous adapter aux évolutions des publics, des territoires et des politiques publiques.

Adapter notre organisation pour mieux accompagner



Renforcer notre politique d'aller vers : en intensifiant nos efforts pour aller à la rencontre des publics les plus éloignés et les plus vulnérables, en développant des approches adaptées et des actions ciblées pour favoriser leur inclusion sociale et professionnelle.

Améliorer la qualité de l'accueil des publics : notre objectif est d'améliorer nos locaux pour qu'ils soient accueillants et fonctionnels, favorisant ainsi une expérience positive dès l'arrivée des personnes. Nous voulons faire de nos locaux un lieu d'échange et de partage, propice au soutien et à l'accompagnement.

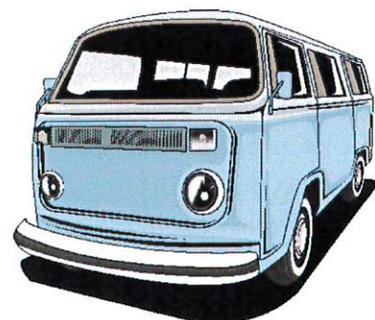
« On vient, on fait l'atelier, on repart. Il faudrait un espace d'accueil en plus des ateliers : on pourrait parler avec les autres et rester ». Jeune Mission Locale.

Développer la participation des publics sous toutes ses formes : participer à la vie quotidienne d'ALPES pour suggérer des actions ou services, et aider à leur mise en œuvre. Une participation sous des formes à définir aux instances de pilotage ou de fonctionnement d'ALPES et de ses différents outils d'insertion.

« Faire un sondage, un mail à tous les inscrits à la Mission Locale, passer un questionnaire pour voir ce qui fonctionne le mieux, voir si les ateliers intéressent les personnes, et leur demander ce qu'elles souhaiteraient, pour ajuster l'offre aux attentes ». Jeune Mission locale

Innover dans la communication : nous cherchons à renforcer nos pratiques de communication pour mieux faire connaître nos services et nos actions, tout en favorisant une communication accessible à tous.

L'acquisition d'un van renforcera notre action d'aller vers, au plus près des publics, et augmentera la visibilité de notre structure



Ouvrir les horizons professionnels



Contribuer à élargir les perspectives des publics et à tracer des chemins vers l'accomplissement individuel, citoyen et professionnel. Cet engagement implique une prévention et une lutte active contre les discriminations, une orientation attentive des publics, et la garantie que personne ne soit laissé sur le bord de la route.

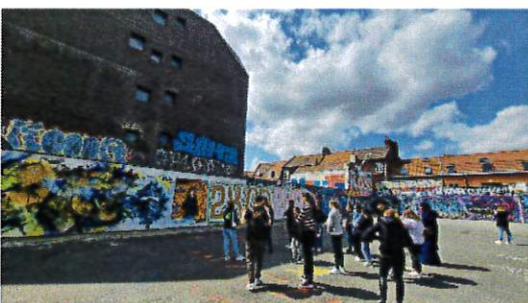
Renforcer notre collaboration avec les acteurs agissant sur le champ de l'éducation : des partenariats de qualité existent déjà avec l'Education Nationale. L'enjeu est de les renforcer dans l'optique d'une meilleure orientation des publics et dans l'objectif de lutter contre le décrochage scolaire qui concerne les collégiens, les lycéens, ainsi que les étudiants.

« Ce serait intéressant de mettre en place un partenariat avec les FAC et les écoles : beaucoup de personnes sont en réorientation, peuvent avoir des difficultés avec l'école. Il faudrait des conseillers de la FAC, CRAOES, SUIAO, CIO ». Jeune Mission Locale

Favoriser la mobilité internationale des jeunes : ALPES porte d'ores et déjà des dispositifs et actions en ce sens. Nous souhaitons encourager les opportunités de mobilité internationale afin de faire découvrir de nouveaux horizons et d'enrichir les expériences professionnelles et personnelles.

Valoriser les ressources partenariales sur notre territoire

Afin de nous adapter au contexte dans lequel évolue le secteur de l'insertion professionnelle et de bien répondre à la diversité des besoins des publics, notre objectif est, plus que jamais, de nous appuyer sur notre cœur de métier, l'expertise et les ressources de nos partenaires, que ce soit sur le plan de l'action sociale, de la culture, de l'accès à la santé ou au logement.



Conforter nos services de proximité : agir au plus près de nos publics et des employeurs (développement des permanences, partenariat renforcé avec les acteurs de proximité comme les CCAS, Centres Sociaux, associations caritatives, ...)

Valoriser le partenariat employeur : renforcer notre service aux entreprises en établissant des partenariats solides et en faisant de l'employeur un véritable partenaire dans notre démarche pour l'insertion professionnelle.

Renforcer la complémentarité avec nos partenaires : réaffirmer notre engagement en faveur d'une logique de complémentarité avec nos partenaires, en reconnaissant et en valorisant les expertises et les ressources spécifiques de chacun.

Faciliter l'accès à des services rendant possible l'accès à l'emploi : favoriser l'accès aux services développés par nos partenaires pour résoudre les freins périphériques à l'emploi, tels que la garde d'enfant, le logement et la mobilité, afin de faciliter l'accessibilité et l'inclusion des publics éloignés de l'emploi. Ce travail de diagnostic et d'orientation des publics vers les partenaires les plus appropriés pourra s'accompagner de formations à destination de nos conseillers.

En synthèse, ce projet associatif a pour ambition de permettre à notre association d'appuyer son action sur des socles solides, dans un contexte législatif mouvant, pour les professionnels comme pour les publics et les partenaires.

Ce document engage les administrateurs et les salariés d'ALPES. Il est susceptible d'évoluer, et dans cette éventualité, fera l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration.

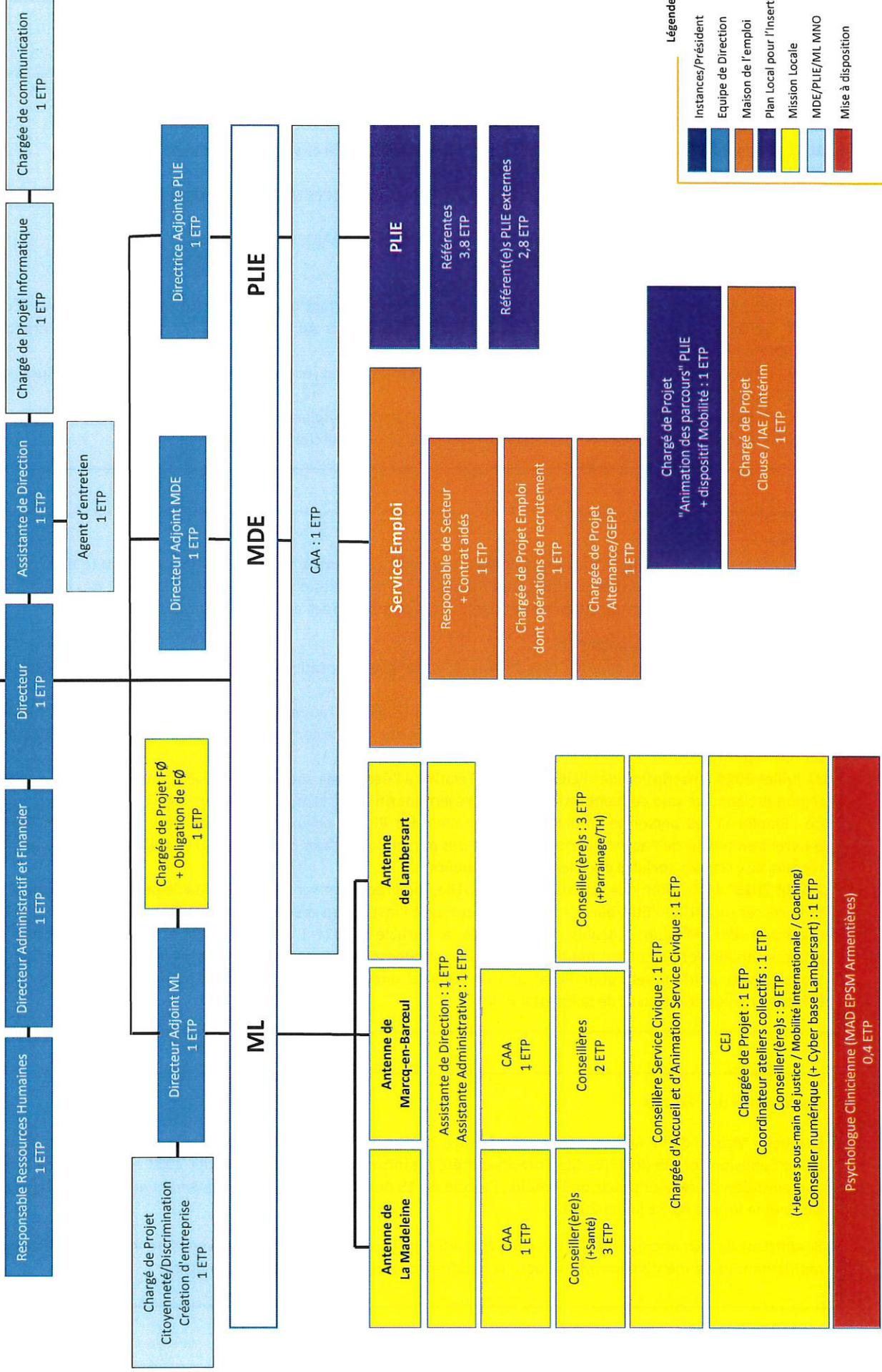
A Lambersart le 28 mars 2024

Le Président
Nicolas LE NEINDRE

A blue ink signature of Nicolas LE NEINDRE, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

La secrétaire
Evelyne BIZOT

A blue ink signature of Evelyne BIZOT, featuring a large, stylized initial 'E' followed by a long horizontal stroke.



Légende

- Instances/Président
- Equipe de Direction
- Maison de l'emploi
- Plan Local pour l'insertion et l'Emploi
- Mission Locale
- MDE/PLIE/ML MNO
- Mise à disposition

Un peu d'histoire

Les Missions Locales

- 1981** : Rapport de Bertrand Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.
- 1982** : Création des premières Missions Locales et des PAIO.
- 1989** : La loi du 19 décembre donne une base législative à l'action des Missions Locales / Parution de la charte des Missions Locales.
- 2000** : Création du Syndicat National des Missions Locales et des PAIO.
- 2001** : Signature de la Convention Collective Nationale.
- 2003** : Création de l'Union Nationale des Missions Locales.
- 2005** : Inscription des Missions Locales dans le Code du Travail en tant que membre du Service Public pour l'Emploi.
- 2013** : La Garantie Jeunes est expérimentée dans 10 Départements. Au 1er janvier 2017, le dispositif est étendu partout en France.
- 2020** : Décret du 5 août 2020 relatif à l'Obligation de Formation des jeunes de 16/17 ans - Copilotage assuré par les Missions Locales et les CIO.
- 2022** : Depuis le 1^{er} mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune remplace et élargit la Garantie jeunes.
- 2023** : Engagement du réseau des Missions Locales dans une démarche de labellisation.

Les PLIE

Les PLIE (Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi) sont des plateformes partenariales créées depuis 1990 par des communes et EPCI. Ils mettent en cohérence les actions et initiatives d'un territoire pour assurer des parcours individualisés vers l'emploi durable des populations les plus éloignées du marché du travail.

Juin 1990 : Création du premier PLIE.

1998 : Inscription des PLIE dans le Code du Travail, via la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

2007 : Inscription des PLIE comme « organismes intermédiaires », au regard de la Commission Européenne, autorisant la redistribution à des organismes tiers de tout ou partie des crédits communautaires et des crédits nationaux mobilisés en contrepartie.

31 juillet 2014 : Inscription des PLIE dans la loi relative à l'économie sociale et solidaire, qui précise que « dans chaque région est conclue une convention entre le représentant de l'Etat et un ou plusieurs organismes, tels que les Maisons de l'Emploi et les personnes morales gestionnaires des Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi, qui œuvrent en faveur de l'accès à l'emploi durable des personnes exclues du marché du travail, notamment en facilitant le recours aux clauses sociales dans les marchés publics ».

7 août 2015 : Inscription des PLIE dans la Loi NOTRe, qui précise en son article 6 que « le président du Conseil Régional et le représentant de l'Etat dans la région signent avec l'institution mentionnée à l'article L. 5312-1, les représentants régionaux des Missions Locales mentionnées à l'article L.5314-1, des organismes spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes handicapées et des présidents des Maisons de l'Emploi et de structures gestionnaires des Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi une convention régionale pluriannuelle de coordination de l'emploi, de l'orientation et de la formation ».

Les Maisons de l'Emploi

Le label « Maison de l'Emploi » a été attribué entre 2005 et 2007 à des structures répondant aux critères posés par la loi de Cohésion sociale de 2005. Ces critères ont été réaffirmés par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi, l'arrêté du 18 décembre 2013 portant avenant au cahier des charges des MDE, et la loi ESS du 31 juillet 2014.

Bénéficiant de leur ancrage local, elles sont des outils agiles et adaptables qui peuvent être mobilisés efficacement, rapidement et de manière innovante pour répondre aux enjeux des politiques publiques.